

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue à la salle du conseil municipal le 7^{ième} jour du mois de juillet 2025, à 20 h 00, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (e) :

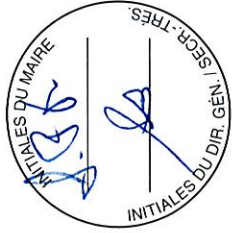
Madame la conseillère: Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers: Jean-Baptiste Alagnoux
Yves Lévesque
Bruno Simard
Richard Therrien
Marc-Antoine Turcotte

La directrice générale / greffière-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondances.
5. Adoption des dépenses.
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2025-350.
7. Divers.
8. Rapport des élus sur les divers comités.
9. Période de questions.
10. Levée ou ajournement de la séance.



25-06
Résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025.

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2025.

3. SUITE DE CES SÉANCES.

4. CORRESPONDANCE.

5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

25-063

Sur une proposition de Jean-Baptiste Alagnoux, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement des factures du mois de juin totalisant 155 909.42 \$ et que le maire et la directrice générale/greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 2025-350.

Avis de motion est par les présentes, donné par Yves Lévesque, qu'il sera soumis pour adoption lors de la séance du 4 août 2025, le règlement # 2025-350 « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ». Le projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.

7. DIVERS.

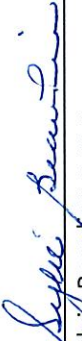
8. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITÉS.

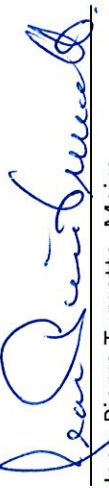
9. PERIODE DE QUESTIONS.

10. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.

Sur une proposition de Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h23.

25-064


Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Greffière-trésorière


Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal